



Section 32

Mondes anciens et médiévaux.

Motion

Sur le subventionnement des fouilles archéologiques programmées

Les sections 31 et 32 du Comité National de la Recherche Scientifique partagent les vives inquiétudes de la communauté des archéologues concernant le subventionnement public des fouilles programmées et s'opposent à toutes coupes budgétaires. Les fouilles programmées sont fondamentales à la recherche et à la formation et constituent le pivot de recherches interdisciplinaires et de développements méthodologiques. Aussi, les sections 31 et 32 soutiennent sans réserve la tribune publiée dans Le Monde le samedi 19 février 2022 et dont une version détaillée et signée par plus de 1600 personnes peut être consultée ici : <http://archeo-prog.byethost13.com/?i=1>.

Après la lecture du communiqué de presse publié par le ministère de la Culture le 21/02/2022, les sections 31 et 32 maintiennent leur plus grande vigilance dans les mois et les années à venir quant au maintien effectif des subventions allouées aux fouilles archéologiques dans les délais impératifs permettant la préparation et la réalisation des opérations.

Motion adoptée le 23 février 2022

19 votants : 19 oui, 0 non, 0 abstention

Frédéric HURLET
Président de la Section

Destinataires :

- Madame Roselyne BACHELOT, ministre de la culture
- Madame Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Monsieur Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Stéphane BLANC, directeur de l'Institut écologie et environnement (INEE)
- Madame Marie GAILLE, directrice de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- Madame Françoise GOURMELON, directrice adjointe scientifique de l'INEE
- Monsieur Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de l'INSHS